



**COUP DE POUCE A L'INSTALLATION
OU AU DEVELOPPEMENT
DE TROUPES OVINES
EN WALLONIE**

**VADE
MECUM**



Info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.filagri.be



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

CONTEXTE

Le premier frein de la spéculation ovine wallonne est son manque d'offre. L'objet général du Plan Stratégique de développement du secteur wallon est de **trippler la proportion de produits ovins disponibles sur le marché wallon**, entre autres à travers l'installation de nouveaux éleveurs, la professionnalisation du secteur (augmenter la taille moyenne des troupeaux) et en privilégiant la valorisation de la production vers la boucherie wallonne.

A ce jour, la Wallonie est pauvre en troupes ovines réellement professionnelles : seules une quarantaine d'exploitations détiennent 200 brebis et plus, alors **qu'il faut près de 500 à 700 brebis pour vivre à temps plein de la production ovine** viandeuse.

Le coup de pouce proposé stimulera donc l'installation de troupes davantage professionnelles par le soutien à des nouvelles installations ou au développement de troupes existantes. Les initiatives soutenues devront présenter une augmentation de minimum 100 mères viande ou 30 mères lait avec des races adaptées aux besoins de la filière viande / lait.

La valorisation de la production sur le territoire wallon est un point primordial du projet. En effet, à terme, le livrable attendu de l'initiative **est un minimum de 5000 agneaux complémentaires** annuellement disponible pour le marché wallon.

Il est notoire qu'un des freins majeurs à l'installation en agriculture est l'accessibilité à la terre. Ces quelques dernières années, le secteur ovin innove en développant des partenariats avec des agriculteurs ou autres structures privées ou publiques propriétaires de terres. Cette forme d'installation innovante et résiliente est certainement une clé de l'avenir du développement du secteur ovin et sera prise en compte dans l'appréciation des projets des candidats.

Le coup de pouce débutera par un appel à candidatures renouvelé tous les 6 mois permettant de sélectionner des candidats et de leur fournir un accompagnement personnalisé (orientation, coaching, facilitation d'accès aux finances et marchés, mentorat, ...) pendant une durée maximale de 2 ans ainsi qu'un package de services et d'appui en lien direct avec les besoins pour la production de viande ou de lait. Il est prévu de lancer 5 appels à candidatures, avec 8 lauréats sélectionnés par appel.

Ce projet est soutenu par la Wallonie dans le **cadre du plan de relance wallon** et sera, à ce titre, un levier pour le développement de troupes ovines en Wallonie.

LE COUP DE POUCE, C'EST QUOI CONCRETEMENT ?

Les lauréats du « coup de pouce » bénéficieront de services qui favoriseront leur professionnalisation. Les soutiens proposés seront mis à disposition pour une période maximale de 2 ans et couvriront les services suivants :

→ Un suivi technico-économique du Collège des Producteurs

Un appui technique et économique sous la forme d'un suivi d'installation fourni par le Collège des Producteurs correspondant à **10 jours de suivi/conseil individuels et 15 jours de suivi/formation groupés**. Ce suivi technico-économique concernera notamment les domaines suivants :

- L'utilisation du matériel mis en prêt : balance connectée, cage de retournement, parc de tri, parage des onglons, ...
- L'utilisation du logiciel Ovitrace fourni par Eleveo avec bâton lecteur de boucle fourni par l'Arsia.
- La prise de décision concernant les investissements liés à l'installation d'un atelier ovin.
- La prise de décision concernant les débouchés potentiels pour écouler sa production.
- La prise de connaissance des différents services à l'élevage présents en Wallonie.
- L'apprentissage de techniques de manipulations des animaux pour permettre un travail simplifié et plus ergonomique.
- La prise de connaissance des normes législatives en Wallonie

Ce suivi technico-économique pourra mobiliser également les compétences des acteurs du *Réseau ovin-caprin wallon* ; il pourra aussi s'adapter à des besoins spécifiques liés aux projets individuels des lauréats.

→ Un ensemble de package de services techniques des partenaires

Un accès privilégié est mis à votre disposition au travers de différents package de services supports à l'installation et au développement qui seront mobilisés sur base des parcours individuels de chaque projet :

Package Eleveo	<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation membre du service technico-économique d'Eleveo • Abonnement à Wallonie-Elevage et à Réussir Pâtre • 100 échographies • Mise à disposition du logiciel de gestion de troupeau Ovitrace
Package ARSIA	<ul style="list-style-type: none"> • Une visite d'installation • 10 kits introduction ovin • Un abonnement parasitaire • Un bâton de lecture électronique de boucle • Mise à disposition de matériel en location (balance, cage de retournement)
Package Fourrages-Mieux	<ul style="list-style-type: none"> • Visite en ferme : conseils sur la gestion des prairies et des fourrages • Organisation de formations groupées
Package Comité du lait	<ul style="list-style-type: none"> • Audit d'installation laitière • Organisation de formations groupées
Package DIVERSIFERM	<ul style="list-style-type: none"> • Une visite d'installation : conseils sur les infrastructures, normes d'hygiène, ... • Organisation de formations « Bonnes pratiques d'hygiène »



Package SILLON BELGE

- L'abonnement à la revue de presse Le Sillon Belge est offert pour une période de deux ans

→ Des services de prêt d'équipement

Le prêt d'équipement aux éleveurs individuellement ou par groupe d'éleveurs vous donnera l'opportunité de vous familiariser avec du matériel permettant d'alléger le travail de l'éleveur, d'améliorer le suivi du cheptel, d'organiser du pâturage chez autrui ou de mettre en place un système de pâturage tournant dynamique et finalement de contrôler la production laitière si cette spéculation est choisie. Le matériel mis en prêt pour une période de 2 années est le suivant :

Coupe onglon Felcotronic 802	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'optimisation de l'ergonomie du travail de l'éleveur• Outil à partager entre 3 exploitations
Cage Vir ovin caprin	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'optimisation de l'ergonomie du travail de l'éleveur• Outil à partager entre 3 exploitations
Bascule PM110 + indicateur I30	<ul style="list-style-type: none">• Appui au suivi du troupeau et de la production• Matériel réservé aux exploitations viandeuses (1 par exploitation)
Spider Pac ovin complet (32 piquets - 300m)	<ul style="list-style-type: none">• Appui pour une meilleure gestion des ressources fourragères• Outil à partager entre 2 exploitations
Combiné Tri Arrêt	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'optimisation de l'ergonomie du travail de l'éleveur• 1 combiné par exploitation
LactocorderT-T (Tru-Test)	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'optimisation de la production laitière• Matériel réservé aux exploitations laitières (1 par exploitation)

→ Des services de formation

En plus des formations disponibles dans les rubriques précédentes, d'autres formations vous seront proposées. La majorité de ces dernières auront lieu en France afin de bénéficier de l'expertise professionnelle du secteur ovin français. La mise en place de pâturage tournant dynamique ou encore la conduite de chien de troupeau sont des exemples de formations pouvant être organisées. Ces différentes formations seront ajustables en fonction de vos demandes et besoins, mais également en fonction de l'offre disponible au moment de leurs mises en place.

→ Des services de voyages d'étude

Dans la même optique que les formations, deux voyages d'étude seront organisés. Ces voyages auront pour vocation de permettre de rencontrer et d'échanger avec d'autres éleveurs ainsi que de découvrir des nouvelles techniques d'élevage. La participation au salon national du mouton Tech-Ovin en France pourrait être un exemple de destination pour un voyage d'étude.



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

COUP DE POUCE TROUPES OVINES

L'APPEL à CANDIDATURE EN PRATIQUE

**COUP DE POUCE A L'INSTALLATION
OU AU DEVELOPPEMENT
DE TROUPES OVINES
EN WALLONIE**

**AVEC L'APPUI DU
PLAN DE RELANCE,
BENEFICIEZ D'UN
SOUTIEN PARTICULIER
POUR VOUS INSTALLER
/ VOUS DEVELOPPER
DANS LA FILIERE
OVINE**

APPEL À CANDIDATURES

Info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.filagri.be

COLLÈGE des
PRODUCTEURS

→ CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour répondre à cet appel à candidatures, les conditions suivantes doivent être remplies par le candidat éleveur :

- Les candidats à l'appel seront des individus qui assurent la gestion fonctionnelle des troupeaux, directement reliés à une structure agricole existante à travers un numéro de producteur et/ou un numéro de troupeau
- L'éleveur devra participer à l'approvisionnement de filières alimentaires wallonnes, de façon directe ou indirecte (ex. : élevage d'animaux reproducteurs de conformation bouchère)
- Le troupeau sera constitué de maximum 75 brebis viande ou 20 brebis laitières au 1 janvier 2021 et devra avoir augmenté de minimum 100 brebis viande ou 30 brebis laitières en juin 2024.
- L'installation sera effective en maximum 2 ans.
- Le candidat doit répondre au formulaire écrit d'inscription
- L'activité agricole doit être située en Wallonie.
- Le candidat doit être âgé de maximum 65 ans.

→ FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Ce premier appel à candidatures est lancé depuis le 17 mai 2022, lors de la 15ème assemblée sectorielle « Ovin/Caprin » du Collège des Producteurs. La durée de parution de l'appel est d'un mois, la fin du **premier appel est fixée au 17 juin 2022.**

Pour participer, la première étape est de remplir le formulaire d'inscription. Ce dernier est disponible sous format Word à télécharger sur la page web <https://filagri.be/evenements/concours-ovins/>. Il doit être complété par le candidat et nous être renvoyé pour le **17 juin 2022** au plus tard à l'adresse benjamin.lefevre@collegedesproducteurs.be



Le questionnaire porte sur les éléments suivants :

- Coordonnées
- Activité(s) professionnelle(s) de base du candidat
- Description du projet
- Motivations : pourquoi se lancer dans un atelier ovin ?
- Degré de maturité du projet : où en est le projet ?
- Etapes suivantes prévues dans le développement du projet ?
- Raisons pour lesquelles vous répondez à cet appel et quels soutiens de notre part vous sembleraient utiles pour démarrer votre projet ?

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des coordonnées mail et tel suivantes : benjamin.lefevre@collegedesproducteurs.be – 0472/99.21.47

→ SELECTION DES CANDIDATS

→ Analyse de l'éligibilité puis visite

Après lecture des formulaires reçus, une analyse permettra d'écartier les dossiers ne répondant pas aux critères d'éligibilité. Les dossiers éligibles feront ensuite l'objet de visites afin d'assurer une bonne compréhension des projets ainsi que de valider le réalisme des éléments du dossier. L'intérêt de ces visites n'est pas de faire une inspection, mais bien de comprendre au maximum votre projet, de potentiellement vous aider à le développer et de pouvoir le défendre auprès du jury de sélection.

→ Notation

En s'appuyant sur les formulaires d'inscription **et** sur les visites, les projets des candidats seront évalués par un jury qui sélectionnera les 8 meilleurs candidats. Ce jury sera animé par le Collège des Producteurs et sera composé de 2 représentants des producteurs ainsi qu'un représentant d'Eleveo et d'un représentant de l'administration.

Les résultats des notations seront communiqués aux candidats et feront l'objet de rapports circonstanciés dont les éléments pourront être communiqués aux candidats à leur demande.

→ ENGAGEMENT DES LAUREATS

Les lauréats retenus seront ensuite invités à signer un engagement vis-à-vis du Collège des Producteurs au travers d'une charte qui engagera notamment l'éleveur à mener son projet à terme, à autoriser les visites de son exploitation, à partager les données technico-économiques qui ont de la pertinence pour le développement de la filière wallonne, à utiliser en bon père de famille le matériel mis en prêt dans son exploitation.